

FICHE TECHNIQUE

Code article : C4570000

LIQUIDE NETTOYANT FOUR "SUMA AUTO OVEN CLEAN D9.10"

SUMA AUTO OVEN CLEAN D9.10 5L NETTOYANT FOUR

CCA

Suma Auto Oven Clean D9.10 est un nettoyant liquide concentré pour fours.

Le produit contient des agents alcalins et tensio-actifs pour l'élimination efficace de graisses et de protéines. Suma Auto Oven Clean D9.10 est spécialement conçu pour les fours automatiques avec un système autonettoyant.



AVANTAGES ET DOMAINES D'UTILISATION

- Action alcaline puissante qui enlève même les souillures carbonisées.
- Elimination efficace des graisses.

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect liquide orange-jaunâtre
- pH pur : 12
- Densité relative (20°C) 1.1

CONDITIONNEMENT : Bidons de 5L de 2 Bidons par carton, 160 par palette

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MODE D'EMPLOI :

- Suma Auto Oven Clean D9.10 est dosé automatiquement grâce aux pompes de dosage intégrées.
- Les niveaux de dosage sont déterminés par les programmes automatiques de nettoyage du four.
- Consulter le livret d'instructions du four pour obtenir plus d'informations détaillées sur les programmes de nettoyage. Par exemple, pour des salissures tenaces, il est conseillé d'utiliser un programme de nettoyage plus long.

MANIPULATION : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'élimination du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité accessible sur Internet.
Uniquement pour usage professionnel.

STOCKAGE : conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des températures extrêmes de Stockage.

COMPATIBILITE DU PRODUIT : Suivant nos instructions d'utilisation, Suma Auto Oven Clean D9.10 est adapté à tous les matériels généralement rencontrés dans ce type de fours. Néanmoins, ne pas utiliser sur des métaux doux.

LEGISLATION :

Produit conforme :

- au Règlement Détergent CE 648/2004,
- à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (décret du 17.06.98).

Mis à jour le 16 avril 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>